L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 48. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 27 OCTOBRE 1828. Vol. II.

Conditions:—L'Abeille paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semaine d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne deux jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre bits pour chaque insertion subséquente, à moins que plusieurs.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent traiter un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à $80, y compris la feuille, et la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guiramand.

Paroisse St. Jean-Baptiste, chez le Révérend Père Blanc.

[illegible] chez [illegible], instituteur.

Aux Attakapas à Mr. Dupuy, chez le juge Bryant.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle ligne de paquets partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour New-York, savoir :

Le navire [illegible], capt. Price, le 5 de Novembre.

Le navire ALBA, capt. [illegible], le 8 de Novembre.

Le navire KENTUCKY, capt. [illegible], le 25 de Novembre.

Le navire [illegible], capt. [illegible], le 5 de Décembre.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler, le 22 de Décembre.

On peut compter sur l'exactitude dans les départs des susdits navires.

Le jour de leur départ de New-York, est fixé au 1er. et 15 de chaque mois.

Foster & Hutton.

Oct.

A VENDRE—24 mille cigarres de la Havane en caisses, demi caisses, quarts et dixièmes, qualité supérieure.

Sirop de calebasses.

Une quantité de bouteilles de vin [illegible] et [illegible] bouteilles d'eau de fleurs d'oranger.

SOLANA y ARIZA,

Boulevard des rues St. Pierre et Bourbon.

18 sept.

SANGSUES $50 cents.

A VENDRE chez Fontenay & Co. au coin des rues Royale et St. Pierre.

Les articles suivans [illegible] à des prix modérés, savoir :

Elixir anti-[illegible] du Dr. Guillié.

5 flacons [illegible] de quinine.

Bandages herniaires, simples.

Bougies et canules [illegible] élastique.

Feuillets à l'usage des pharmaciens.

Pilules en cartons assortis.

Savon des sultans pour adoucir la peau.

Rouge pour la toilette.

Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens.

Crème de copahu moderne.

Vernis Japonais &c. &c. 18 avril

[illegible] sulfate de quinine par [illegible] 2, 4 et 8 onces.

[illegible] livres quinquina jaune par caisses de 25, 50 et 100 livres.

Jus de Limons par barils, gallons et bouteilles, à vendre par

FORESTIER & Co.

On trouvera constamment chez eux un assortiment complet de peinture, huile de lin, do. de baleine, essence de térébenthine, le tout à des prix et conditions avantageux. 3 sept.

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de Chapeaux blancs, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

23 avril.

SUCRE—69 boucauts beau sucre de la Havane, à vendre par

Gordon, Forstall & Co.

No 23. rue Toulouse

4 juin.

A la CAVALIER, on trouve en magasin les objets suivans, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Couvertures françaises de 3 points, 1ère. qualité, do. do. à 4, 6 et 10 points.

Fil de Bretagne, toile à draps.

Linge de table [illegible].

Un rouge en [illegible] couleurs.

Vin blanc en [illegible].

Vinde Champagne en paniers et en cuves, de Vin rouge qualité,

première qualité.

Vin de Bordeaux en [illegible].

Eau-de-vie en barils et en pipes, blanche et colorée,

Bouteilles vides et bouchons. 1 Août.

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Colla, étant d'une marche supérieure, fera dorénavant [illegible] packet régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle. Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

23 juin. J. HAGAN & Co.

POUR LE BAYOU SARAH,

La Fourche-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débouquements,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il revient tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

8 juil. *Joseph T. Baudut.*

E. DERBIGNY.

Successeur de J. Caverlé,

Entreprend prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilia de New-York un très bel assortiment de CHAPEAUX ; qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

13 juin E. DERBIGNE.

FABRICA de Sombreros, hace de primera calidad, y [illegible] casa de E. [illegible] calle de San Pedro, Plaza de Almas 23.

A vendre par les soussignés.

UN débarquement de bons chevaux de deux,

8 pipes eau-de-vie [illegible] preuve,

25 barils [illegible] prunelle cont.

[illegible]

[illegible] distillée.

[illegible] fonds lithographie.

[illegible] couleurs assorties pour le

2 doz. fusils à pistons grand calibres.

1 do. pistolets [illegible] do.

40 mille capsules première qualité.

Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & C°.

1er. juillet N°. 108 Rue Royale

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN Dépôt de cet inappréciable Remède, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des fleurs, est maintenant en face de la Halle, au coin des rues de la Levée et Madison.

Avec les instructions, purgatif $1 75, vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un Dépôt d'Antisiphilitique du Dr. Guillet de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec la livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en clinquaillerie, armes, marbres, verreteries, faïences, cordes à linge, huile [illegible] fins, vin &c &c. &c.

ON Y DETAILLE

Thé vert bon Sucre pour $1, et 6 livres d'excellent Café de la Havane pour un piastre.

22 aout.

Peaux Sèches.

94 Peaux Sèches à vendre par

D. G. BORDUZAT & Co.

15 août Rue Royale, No. 108.

Pensionnat pour les jeunes demoiselles.

L'ETABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Eglise Episcopale.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Espagnole.

L'Orthographe.

Grammaire.

Arithmétique.

Géographie, avec les cartes et des globes,

Histoire ancienne et moderne.

La Mythologie.

Les belles Lettres.

Le Dessin.

La danse de société.

La musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagemens; elle se croit donc autorisée à promettre aux parens, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie.

NB. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale 1 Avril

---

ARRIVE par la Rozelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort

Fromage de Gruyère de la Suisse.

Prunes et Tours en bouteilles des Rivières.

Huile de Marseille.

Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c

F. Bazouin.

AVIS—Daniel Grégoire Borduzat, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il a contracté une raison de commerce avec Mr. Antoine Mathieu Borduzat, son père, à Bordeaux ; que lui seul sera le gérant de la société à la Nouvelle-Orléans, et qu'à dater du 1er. Juillet [illegible] la signature sociale de la maison de la Nlle. Orléans, sera, *D. G. Borduzat & Co.*

De plus, il a l'honneur d'annoncer aux négocians de cette [illegible] de la Louisiane qui pourraient [illegible] assurances commises sur la place de Bordeaux, qu'il vient de recevoir du sieur [illegible] des assureurs de cette dernière ville, pleins pouvoir de le représenter dans toutes affaires d'assurances, et dans le cas d'avaries particulières, grosses et communes, soit sur corps du bâtiment soit sur marchandises, messieurs les intéressés sont invités de faire viser leurs comptes de réclamations par l'agent général D. G. Borduzat, à défaut de quoi ils seraient de nul effet et refusés au règlement.

28 juin—a.

VIN. [illegible] à vendre les articles [illegible] par le brick Levant, de Bordeaux,

100 barils de 18 gallons eau-de-vie blanche 5me. preuve,

600 cailles vin rouge de Médoc,

4 caisses loquets [illegible] vin rouge [illegible] Médoc.

EN MAGASIN :

200 barriques vin rouge, diverses qualités [illegible] vin blanc, Sauterne, Grave et Baisue,

200 caisses vins rouge et blanc,

20 pipes eau-de-vie de Cognac 4e. preuve

200 paniers bouteilles de Bordeaux.

EDUCATION.—Une personne connaissant parfaitement l'Anglais et ayant une connaissance des langues Française et Latine désire employer une partie de la journée à donner des leçons particulières.

S'adresser au bureau de cette feuille, où l'on donnera des recommandations. 5 s

---

AVIS—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Ybertille, à 2 ou 3 milles au-dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord, y continue l'exercice de sa profession, et suivra régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de Lafourche.—En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera toujours, lorsque ses clients en manifesteront le désir, de conduire lui-même sans augmentation d'honoraires, ces affaires jusqu'en appel inclusivement, si le cas y échet.—Près de vingt ans de pratique, tant à la Nlle. Orléans qu'ailleurs, les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer à ses clients pour le succès des causes qui lui seront confiées.

Le soussigné a confié à son confrère, Mr. P. Soulé, avocat résidant à la Nlle-Orléans, et associé avec Mr. Louis Moreau Lislet, la suite, (selon la liste qu'il lui a remise) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talens de Mr. Soulé, les grandes lumières de Mr. Moreau Lislet, son associé, sont les meilleurs garans que puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière convenable, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, donnera ses soins à ceux de ces Messieurs.

Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec confiance en les donnant à son fils Adolphe Cuvillier, commis au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, no. 47, vis-à-vis le prison de l'Etat.

Ybertille, le 5 Août 1828.

16 août—3ips. CUVILLIER

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS FUMIGATOIRES.

Mr. RENOU, *Docteur en Médecine*, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Chartres, presque à l'encoignure de la rue de Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

8 Juillet.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour clôture une facture.

P. E. SORBE',

17 Juin rue Royale No. 118.

ANTOINE MICHOUD propriétaire de la partie du Territoire du Chef-Menteur, limitée par la rivière de ce nom, le lac Pontchartrain, le Bayou Sauvage et les vacheries de Mrs. Milne et héritiers Dreux, voulant établir une vacherie, prie les propriétaires des animaux qui sont actuellement dans ce vaste pâturage, d'avoir à les retirer dans un délai de 60 jours, passé lequel, comme ces animaux sont furieux et fondent sur les hommes qui passent, il les fera tuer au fusil, et les laissera morts sur place. 2 sept.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire le Commerce, un joli assortiment de bijouterie parfaitement dorée, bracelets, boucles de ceinture, [illegible] la Dame Blanche &c.

23 [illegible] Ch. JOURDAN & Co.

ETAT DE LA LOUISIANE

Vente par le Marshall.

Le Maire, les Aldermen et habitants de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

contre

Un emplacement N°. 3 dans l'Ilet 37 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6 dans l'Ilet N°. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 12 dans l'Ilet N°. 12 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7 dans l'Ilet N°. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 9 dans l'Ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10 dans l'Ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. [illegible] dans l'Ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8, dans l'Ilet N°. 17, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10. dans l'Ilet N°. 17, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 17. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 2. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 3. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 4. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation, dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 9. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10. dans l'Ilet N°. 10. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 12. dans l'Ilet N°. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 49. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

En vertu des [illegible] saisies dans les affaires ci-dessus par l'honorable G. Préval juge-conseiller de la Cour de la Cité de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente Lundi 20 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des Lots de Terre ci-dessus énumérés pour satisfaire les jugemens rendus dans les affaires ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la 2de. section de l'acte pour fixer le mode dont lequel les emplacemens et autres terres situées dans la cité de la Nlle.-Orléans et ses limites, dont les propriétaires sont non résidents, pourront être saisis et vendus pour taxes, de ville, ou autres dépendances à la corporation de la Nlle.-Orléans, et pour d'autres objets approuvé le 18 Mars 1828.

LOUIS DAUNOY,

16 Août—3m. Marshal.

EN débarquement du bateau à vapeur le Patriot et à vendre par les soussignés, 36 rouleaux corde d'emballage, 16 sacs Ficelle.

11 Juin GOTTSCHALK et REIMERS

A VENDRE.—Orgue portatif, ayant huit cylindres dont deux jouant l'office divin et pouvant servir dans une église, on le donnera à bon compte, le propriétaire étant sur le point de partir. S'adresser à M. Ch. Jourdan & co. libraires.

14 avril Ch. JOURDAN & Co.

AVIS.—Attendu que Stephen Van Wickler, shérif et collecteur de taxes pour la paroisse de la Pointe Coupée, s'est adressé à moi, et m'a dit que les hypothèques provenant des diverses obligations qu'il a souscrites, [illegible] principal, le 26 février 1823, conjointement avec Charles Morgan et Sosthène Allain, ses cautions—le 27 de Décembre 1825, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions—le 7 février 1825, conjointement avec Charles Morgan et François Valoni, ses cautions—le 17 décembre 1825, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions—le 26 février 1826, conjointement avec Charles Morgan et Vincent Sainsere, ses cautions—le 30 janvier 1826, conjointement avec Charles Morgan et Augustin Leblanc, ses cautions—et le 3 de Décembre 1827, conjointement avec Charles Morgan et Arnaud Beauvais, ses cautions, soient levées et annullées.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat dans l'espace de quatre-vingt-dix jours après la dernière publication, les raisons pourquoi lesdites hypothèques ne devraient pas levées et annullées.

Donné sous mon signature et le sceau de l'Etat en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce huitième jour de Juillet mil huit cent vingt-huit, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

H. JOHNSON.

Gouverneur de l'Etat.

[illegible] gouverneur.

E. DERBIGNY,

Secrétaire d'Etat.

14 juillet.

CHAPEAUX DE CASTOR.

RUE DU CANAL-N°. 18.

NICHOLS & KEELER viennent de recevoir par le navire France, le capitaine de New-York, un assortiment de chapeaux de castor à la mode pour hommes, de première qualité, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

FORESTIER & Co. ST. PIERRE & ROYALE.

LES soussignés offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans, en débarquement du France :

Anis,	Eau de fleurs d'orange,
Coriande,	Vinaigre distillé,
Calomus aromaticus,	Cannelle de Ceylan,
Safran oriental,	Bandages herniaires,
Jalap en poudre,	Pains à cacheter,
Huile de Croton,	Noix muscades,
Essence de Rhue,	Rac. de Guimauve,
Do. Sabine,	Pilules de Lee,
Do. Canelle,	Pinceaux à miniature,
Vermillon de Chine,	Sumac de Sicile,
[illegible],	Coloquinte,
Jaune,	Lichen d'Islande.
Arrow Root,	Manne en larmes, etc.

On trouve toujours chez eux le Nob Anti-Syphilitique de Laffecteur, le Rob [illegible] de Laffecteur de Guillié, [illegible] ainsi que tous les articles relatifs [illegible]

FOR[illegible]

9 Août.

EN débarquement des navires Illinois et Missouri et à vendre par le soussigné.

[illegible] balles [illegible] françaises

3 [illegible] Mousselines [illegible]

1 [illegible] 7-8

8 cs. [illegible] gris FH coton,

[illegible] Schals peluche,

[illegible] Velours coton,

[illegible] Dentelles coton,

[illegible] et Fichus gaze,

Disposés en Magasin.

10 balles Coton écru 38 pouces,

25 doux. Kirchenwasser 1ère. qualité.

P. E. SORBE'.

28 aout. rue Royale N°. 1

BEURRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Sylphide, 37 fréquins beurre du mois de Mai, à vendre par

4 juin S. PAXTON & Co.

LES personnes qui ont quelques réclamations contre la succession de feu Antoine Martin, décédé en cette ville, sont invitées de se présenter chez le soussigné.

[illegible] GUIMAGE,

28 aout—1m. Ex. testamentaire.

MERRAINS A BIER—16000 merrains [illegible] à vendre par

A. BORDUZAT & C°.

14 juillet Rue Royale n°. 108.

FARINE, GRAISSE DE BEURRE—500 barrils farine fraiche superfine, 50 fréquins graisse, bonne qualité, 20 fréquins beurre frais, en débarquement, et à vendre par JOHN P. PAVSIN,

20 Août Rue Conti. N°. 23.

PINACLE DE WILSON.

MR. WILSON, vient d'établir chez les soussignés, un dépôt de son Pinacée. Ce médicament est employé avec le plus grand succès dans les maladies syphilitiques, scrofuleuses et rhumatismales.

Le prix de chaque bouteille est de deux piastres.—Ils offrent également une partie de Canelle de première qualité.

Je 7. sem. Ch. JOURDAN & Co

EN débarquement du navire Charleston de la Havane—29 caisses d'excellent sucre blanc, 32 sacs café vert, à vendre par

25 aout. J W ZACHARIE & co.